



ÉVALUATION RAPIDE ET INDÉPENDANTE DE LA MODALITÉ DE DEMANDE PROPOSITION DU GREEN CLIMATE FUND

INTRODUCTION

Une demande de proposition (RFP) est un document commercial annonçant un projet et sollicitant des offres ou des réponses d'entités qualifiées pour le mener à bien. Il s'agit d'une méthode couramment utilisée par les entités du secteur public et du secteur privé. Le Conseil d'administration du *Green Climate Fund* (GCF) a approuvé quatre RFPs à ce jour:

- Programme pilote pour l'accès direct amélioré (EDA) (décision B.10/04 de juillet 2015)
- Programme pilote pour soutenir les micros, petites et moyennes entreprises (MSME) (décision B.10/11 de juillet 2015)
- Programme pilote pour la mobilisation des fonds à l'échelle (MFS) (décision B.10/11 de juillet 2015)
- Programme pilote pour le paiement basé sur les résultats de REDD+ (REDD+ RBP) (décision B.18/07 d'octobre 2017)

Le conseil d'administration a demandé une cinquième RFP pour soutenir les incubateurs et accélérateurs de technologies climatiques lors du B.18 (oct. 2017), mais elle n'a pas été lancée.

À PROPOS DE L'ÉVALUATION RAPIDE¹

Cette évaluation vise à informer le Conseil d'administration du GCF de l'efficacité des quatre RFPs. Elle couvre les processus des RFPs depuis l'approbation des premières RFPs en juillet 2015 jusqu'à la fin mars 2021. L'évaluation se concentre sur les domaines suivants:

- Pertinence des RFPs par rapport à la stratégie du GCF et aux besoins des pays
- Efficacité de la mise en œuvre des RFPs
- Valeur ajoutée des RFPs en tant que modalité d'accès au GCF
- Leçons à tirer pour les futures RFPs et autres modalités d'accès au GCF

L'évaluation rapide n'évalue pas les sujets abordés par ces RFPs.

LA RFP DU GCF

En mai 2021, 18 projets ont été approuvés par le biais de ces RFPs, pour un total de 850 millions de dollars d'investissements du GCF. Cela représente 61 % du financement disponible pour les RFPs et 10 % du nombre total de projets approuvés par le GCF jusqu'à présent.

Tableau 1. RFPs du GCF (mai 2021)

TYPE DE RFP	FOCUS	BUDGET ALLOUÉ	PROJETS APPROUVÉS / USD APPROUVÉS
EDA	Renforcement de la décentralisation de la prise de décision en matière de financement et de projets au niveau national ou régional	200 millions USD	2 projets / 30 millions USD
MSME	Soutenir les MSME pour relever les défis de l'atténuation et de l'adaptation	200 millions USD (plus tard limité à 100 millions)	3 projets / 60 millions USD
MFS	Débloquer le financement privé dans les pays en développement	500 millions USD	5 projets / 263.4 millions USD
REDD+ RBP	Rendre opérationnels les paiements REDD+ basés sur les résultats et tester leurs éléments procéduraux et techniques	500 millions USD	8 projets / 496.7 millions USD

¹ Unité indépendante d'évaluation (2021). Évaluation rapide indépendante de la modalité de demande de propositions du Fonds vert pour le climat. Rapport d'évaluation n° 11 (juin). Songdo, Corée du Sud : Unité indépendante d'évaluation, Green Climate Fund.



PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

1. Les RFPs ne répondent pas aux lacunes du modèle commercial du GCF. Leur mise en œuvre n'a pas réussi à rendre le GCF plus accessible aux entités nationales et au secteur privé.
2. Les RFPs n'ont pas encouragé les promoteurs en ce qui concerne le cycle de projet ou l'accréditation.
3. Il n'existe pas de modalité ni de mécanisme propre aux RFPs établis au sein du GCF, mais plutôt quatre RFPs individuels. Les RFPs en tant que modalité ou mécanisme n'avaient pas d'objectifs clairs. Ni le Conseil d'administration ni le Secrétariat n'ont fourni d'orientations sur la manière de les entreprendre ou d'en tirer des enseignements.
4. Bien que les sujets abordés par les RFPs n'aient pas été sélectionnés de manière systématique, les thématiques des quatre RFPs sont pertinents pour le mandat du GCF et les besoins des pays.
5. Les opérations des RFPs ne traduisent pas les bonnes pratiques disponibles, ce qui nuit à l'efficacité des processus.
6. L'objectif (implicite) des RFPs de contribuer à combler les lacunes dans le paysage du financement climatique n'est pas pleinement atteint.
7. Les ressources humaines et financières mobilisées pour l'élaboration et la mise en œuvre des RFPs sont insuffisantes et inégales.
8. Le faible nombre de projets approuvés par le biais des RFPs limite les impacts potentiels du GCF dans les zones sélectionnées par les RFPs.
9. À ce jour, les RFPs n'ont pas obtenu de résultats significatifs en raison de la taille limitée du portefeuille actuel et du stade précoce des projets.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Sur le plan du processus à court terme

1. Le GCF devrait continuer à considérer les RFPs comme un outil permettant de générer des projets/programmes ciblés et de concentrer les investissements sur des thèmes spécifiques.
2. Le GCF devrait suivre une approche transparente et stratégique pour identifier les sujets et thèmes des futures RFPs.
3. Le Secrétariat du GCF devrait envisager de concevoir

un processus normalisé de RFPs basé sur de bonnes pratiques universellement reconnues et une théorie du changement avec des hypothèses bien définies.

Sur le plan de la modalité à moyen terme

4. Le GCF devrait envisager d'établir les RFPs comme une modalité institutionnelle. Lors de l'établissement de la modalité des RFPs, le Secrétariat du GCF devrait fournir des directives internes pour préparer les RFPs.
5. Le Secrétariat du GCF devrait identifier une structure interne pour coordonner, examiner et évaluer de manière centralisée la conception et la mise en œuvre des RFPs.

Sur le plan stratégique à long terme

6. Le GCF devrait évaluer et clarifier l'objectif et l'utilisation des RFPs par rapport à son modèle d'entreprise. Cela permettrait de clarifier les hypothèses prédominantes concernant la modalité.
7. Le GCF devrait utiliser les RFPs pour souligner son pouvoir de rassemblement dans l'espace de financement pour le climat en concentrant l'attention sur des sujets et des thèmes particuliers et en mettant en avant ses principes de complémentarité et de cohérence.
8. Les RFPs devraient améliorer le modèle commercial du GCF en incitant les promoteurs de projets à se manifester pour participer aux RFPs et accroître l'efficacité de cette modalité.

MÉTHODES

L'évaluation rapide a recouru à une approche à méthodes mixtes pour collecter et analyser des informations provenant de sources multiples en un court laps de temps. La collecte des données a impliqué un examen approfondi des documents, un examen des évaluations antérieures de l'IEU, des données du portefeuille et du pipeline du GCF, des entretiens multiples, une enquête sur les bonnes pratiques en matière de RFP et une enquête en ligne.

Les données ont été analysées à l'aide de méthodes telles que l'analyse du portefeuille, la triangulation et l'analyse approfondie de chacun des quatre appels d'offres. Aucune visite de terrain n'a été effectuée en raison des restrictions de voyage imposées par la COVID-19, mais plusieurs équipes de projet ont été interrogées de manière approfondie.

CONTACTER L'IEU

Unité Indépendante d'Évaluation
Green Climate Fund
175, Art center-daero, Yeonsu-gu
Incheon 22004
République de Corée

☎ (+82) 032-458-6450
✉ ieu@gcfund.org
🌐 ieu.greenclimate.fund



GREEN
CLIMATE
FUND

Independent
Evaluation
Unit

